



Déclaration liminaire de la FSU53

CTSD du 10 février 2021

UNE DOTATION INSUFFISANTE POUR COMBATTRE LES INÉGALITÉS : LA FSU 53 EXIGE UN PLAN D'URGENCE POUR L'ÉCOLE

La dotation pour notre département est cette année de zéro. Cette dotation ne sera pas suffisante aux vues des priorités engagées par le ministère : moyens consacrés à l'amélioration des décharges de direction, moyens nécessaires pour répondre à la limitation de l'instruction en famille, moyens engagés dans le dédoublement des classes de grande section en éducation prioritaire et dans la limitation des effectifs à 24 élèves dans les classes de CP et grande section hors éducation prioritaire.

Ainsi cette carte scolaire s'annonce difficile.

Les moyens attribués ne pourront donc pas permettre :

- *d'engager une diminution partout du nombre d'élèves par classe.*

Pour la FSU et le SNUipp-FSU, aucune classe ne doit excéder 25 élèves hors éducation prioritaire et 20 élèves en éducation prioritaire. Les classes à plusieurs niveaux et les classes dans les écoles rurales doivent aussi être limitées à 20 élèves. Les classes de toute petite section doivent être limitées à 15 élèves. Dans l'enseignement spécialisé, les ULIS doivent être limitées à 10 élèves.

- *de ré-abonder une véritable brigade de remplaçants, indispensable pour permettre aux enseignants de se former,*
- *de réintroduire le dispositif « plus de maîtres que de classes »,*
- *de pourvoir au manque de postes de RASED,*
- *d'augmenter le temps de décharge de tous les directeurs.*

Il y a pourtant urgence à combattre durablement les inégalités scolaires mises en lumière et aggravées par la crise sanitaire.

Cette urgence impose un projet plus ambitieux pour l'École et un investissement massif sur le long terme.

Concernant les Lignes Directrices de Gestion, « LDG », après la mise en place l'an dernier d'un mouvement uniquement géré par l'administration, ce sont les promotions qui vont être privées du regard des représentants des personnels.

La loi de transformation de la Fonction publique et la généralisation de pratiques départementales niant la légitimité des élu·es du personnel privent les collègues des garanties d'équité et de transparence, avec de bien maigres possibilités de recours. Au-delà de couper la profession de ses représentant.es, cela renvoie à l'individualisation ultime. Il ne suffit pas de coucher les mots « équité et transparence » dans une circulaire pour que ceux-ci soient effectifs.

En appliquant la loi sur la transformation de la fonction publique, les agents subissent des pertes de droit planifiées, mettant en évidence une politique de « management » que nous continuons de contester.

D'autre part, le Ministre de l' Education Nationale poursuit inlassablement sa politique éducative dévastatrice qui met à mal l'école publique. Formation initiale, spécialisée et continue, maternelle, éducation prioritaire et numérique éducatif sont aujourd'hui l'objet de ses attaques. Le Grenelle est pour le ministre l'occasion de renforcer les orientations de sa politique (fondamentaux, individualisation, mise sous tutelle de l'agir enseignant) qui structurent les réformes à venir. Une méthode de lecture officielle est même en projet, bafouant les principes démocratiques de liberté éditoriale et pédagogique.

La FSU et le Snuipp-FSU53 dénoncent ces partis-pris, réfutés par la recherche et qui participent du creusement des inégalités scolaires.

Un plan d'urgence pour l'école, voilà ce que portent et continueront de porter la FSU et le SNUipp-FSU53 pour combattre efficacement et durablement les inégalités entre élèves .